

# Eolien : la reprise du secteur à portée de main

## Appel urgent du secteur éolien à l'égard du Gouvernement wallon

**Les données semestrielles, publiées ce jour, indiquent que 19 mats éoliens (totalisant 42 MW) ont été érigés en Wallonie depuis début 2017 et confirment un décrochage persistant de l'installation éolienne sur le territoire wallon par rapport aux objectifs énergétiques régionaux. Si l'activité de développement du secteur reste importante, l'objectif de production éolienne wallonne à l'horizon 2020 ne sera atteignable que si des mesures politiques urgentes sont prises. EDORA attend du Gouvernement wallon qu'il s'attelle prioritairement à poursuivre la sécurisation juridique du cadre réglementaire et à mener à bien ses négociations avec la Défense afin de lever une série de contraintes militaires à l'égard des éoliennes.**

Le Facilitateur éolien a publié, ce jour, les données semestrielles d'installation éolienne en Wallonie<sup>1</sup>. Elles font état de 19 nouveaux mats en territoire wallon depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce qui correspond à 42 MW installés et porte la puissance totale du parc éolien wallon à 791.4 MW. D'après les projections du facilitateur, l'installation totale pour 2017 devrait atteindre 86 MW, en hausse par rapport à 2016. Cette reprise est malheureusement conjoncturelle, et l'installation de cette année 2017 reste en décrochage par rapport aux objectifs éoliens du Gouvernement, qui mise sur l'atteinte d'un objectif de 2437GWh de production éolienne pour 2020, soit une installation annuelle d'environ 100MW. Ce décrochage perdure depuis 6 ans, durant lesquels moins de 50% de l'installation annuelle requise a été réalisé.

### Sécurisation juridique accrue

Comme l'indiquent les plus de 300 MW de permis éoliens octroyés et actuellement bloqués au niveau du Conseil d'Etat par les recours portés par une poignée d'opposants à l'éolien, le secteur éolien reste face à une insécurité juridique profonde qui engendre des coûts importants pour la Région. L'insécurité juridique pourrait croître encore avec le recours contre les dispositions éoliennes du Code du Développement du Territoire (CoDT) devant la Cour constitutionnelle. L'issue de ce recours pourrait en effet priver de toute base légale les futurs octrois de permis éoliens. EDORA demande au Gouvernement d'anticiper l'issue de ce recours et de prendre rapidement les mesures propres à parer à toute lacune légale et réglementaire éventuelle.

### Levée de contraintes à l'installation

Afin de répondre aux objectifs énergétiques wallons, il est également capital de permettre l'installation éolienne dans certaines zones actuellement interdites, et notamment en zones militaires. Des solutions existent en effet pour permettre une cohabitation des éoliennes et des activités militaires en Wallonie. EDORA appelle ainsi le Gouvernement à poursuivre et mener à bien le processus de négociation avec la Défense afin de lever différentes contraintes à l'installation éolienne.

En dépit des perspectives d'installation 2018 et de la quantité de projets en développement, seule une action urgente du Gouvernement visant à améliorer et à stabiliser le cadre d'investissement en éolien en Région wallonne devrait permettre l'atteinte des objectifs énergétiques régionaux.

### CONTACT PRESSE :

Fawaz Al Bitar : Conseiller éolien d'EDORA : 0496/ 12 22 31 – [falbitar@edora.be](mailto:falbitar@edora.be)

Noémie Laumont : Secrétaire générale d'EDORA: 0498/ 16 89 00 - [nlaumont@edora.be](mailto:nlaumont@edora.be)

---

<sup>1</sup> [www.apere.org/observatoire-eolien](http://www.apere.org/observatoire-eolien)

**A PROPOS D'EDORA :**

EDORA fédère une filière renouvelable tournée vers un triple optimum : socio-économique, énergétique et environnemental. Notre fédération plaide pour un développement renouvelable ambitieux, équilibré, intégré et de qualité.

EDORA agit pour que les énergies renouvelables contribuent efficacement à l'indépendance énergétique et la prospérité économique.

EDORA est la fédération des entreprises actives dans les énergies renouvelables. Nos actions visent à favoriser et soutenir le développement de la filière renouvelable. Nous fédérons l'ensemble des acteurs économiques développant des produits et services innovants tournés vers la transition énergétique, l'intégration des renouvelables et la gestion durable de l'énergie dans les bâtiments...

En savoir plus : [www.edora.org](http://www.edora.org)